

**APPEL A CANDIDATURES POUR DES PROJETS EN HABITAT PARTICIPATIF
A LILLE
DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les dossiers (y compris les dossiers de groupes incomplets ou de particuliers encore non associés à d'autres) devront être adressés au :

Service Habitat
Hôtel de Ville, place Augustin Laurent
CS 30667
59033 Lille cedex

pour être réceptionnés au plus tard le 15 janvier 2012.

Tous les groupes et personnes intéressés par l'appel à projets devront se faire connaître à cette date, pour faciliter ensuite leur mise en relation et la finalisation des groupes candidatant à l'appel à projets.

Ce dossier – confirmé ou complété lors de la constitution définitive des groupes entre mi-janvier et avril 2012 – servira de base à l'audition et à la sélection des groupes lauréat et suppléant pour chacun des terrains.

1. Présentation succincte du groupe candidat ou de la personne candidate

Nom(s), prénoms(s), âge(s), profession(s), adresse(s), téléphone(s), mail(s), statut(s) d'occupation actuel(s) (locataire(s) dans le parc HLM ou le parc privé / propriétaire(s)), compétences et qualités pouvant être valorisées dans le cadre d'un groupe d'autopromoteurs.

2. Objectifs et motivations du groupe candidat ou de la personne candidate

(1700 caractères maxi)

3. Le terrain retenu et les raisons de ce choix

(1700 caractères maxi)

En cas d'hésitation entre 2 terrains, merci de préciser un ordre de priorité

4. Le projet de vie de voisinage

(3 500 caractères maxi)

- Les visions partagées du mode d'habiter au sein du groupe
- L'ancrage dans le quartier

5. Le programme ambitionné

(3500 caractères maxi)

- Le nombre, tailles de logements et nombre de pièces envisagées
- L'implantation ou non d'un local d'activités
- Les locaux et/ou services communs envisagés
- La forme urbaine envisagée (logement collectif / semi-collectif / individuel), complétée éventuellement par des images architecturales de référence qui intéressent le groupe candidat ou la personne candidate et reflètent sa sensibilité (sans pour autant les engager sur un parti pris architectural)
- Le volet environnemental envisagé (procédés constructifs, matériaux, performance énergétique...)

6. Les moyens humains, économiques et financiers que le groupe candidat ou la personne candidate compte mettre en œuvre pour la réalisation de ce projet

3500 caractères maxi

7. Les partenaires professionnels, associatifs ou autres que le groupe candidat ou la personne candidate compte associer à sa démarche, en précisant leurs responsabilités respectives : conseils, concepteurs, assistants à la maîtrise d'ouvrage (AMO), financement, architectes, etc.

3500 caractères maxi

8. Précisions / remarques complémentaires

1700 caractères maxi

La Ville de Lille, LMCU et la SEM SORELI se réservent la possibilité de demander tous compléments jugés utiles à la bonne analyse des dossiers de candidature réceptionnés.

Les critères essentiels d'analyse seront, entre autres :

- la motivation de l'équipe
- l'innovation de la démarche
- la contribution des porteurs de projets au mieux vivre ensemble dans les quartiers
- la qualité et les références des éventuels partenaires
- l'opérationnalité du projet (chances de réussite)